

CULTURE**Syndicat d'auteurs Chorégraphes Associés**

Convention d'aide à projet

EXPOSE DES MOTIFS

Le syndicat d'auteurs Chorégraphes Associés regroupe les Chorégraphes et auteurs de spectacles chorégraphiques afin d'ouvrir un espace de rencontres, débats et réflexions sur les évolutions du spectacle vivant, sur la place de la danse dans la société contemporaine, ainsi que sur les conditions professionnelles, sociales et humaines de leur travail.

Par là-même, il participe pleinement à la vie culturelle de la Ville grâce notamment à l'organisation d'une manifestation d'échanges pédagogiques et artistiques en collaboration avec le festival « Nous n'irons pas à Avignon » et avec le soutien du Conseil général du Val-de-Marne. Le syndicat a ainsi organisé des débats, conférences, improvisations et bals, du 16 au 21 juillet 2009 dans le parc des Cormailles.

Cet évènement nomade, cette rencontre éphémère pour échanger et danser avec et pour le public est dénommé "Tant de Danses, paroles et mouvements".

Aussi, la Ville souhaite soutenir cette action qui a été menée par le syndicat auprès de la population d'Ivry au moyen de l'attribution d'une subvention. Le montant prévu de cette subvention est de 2 000 €.

Le montant et les modalités d'octroi de la subvention ainsi que les obligations du syndicat sont consignées dans la convention d'aide à projet ci-annexée.

Le syndicat s'engage notamment à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la bonne exécution du programme, à communiquer à la Ville un bilan annuel et à se soumettre à l'évaluation de la réalisation des objectifs ainsi fixés.

La convention est conclue, en régularisation de la manifestation qui a eu lieu du 16 au 21 juillet 2009 dans le parc des Cormailles.

Je vous propose donc d'approuver cette convention d'aide à projet avec le syndicat.

La dépense s'y rapportant est prévue au budget communal 2009, chapitre 65 dans le cadre des aides à projets aux associations culturelles.

P.J. : convention.

CULTURE

Syndicat d'auteurs Chorégraphes Associés

Convention d'aide à projet

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la municipalité à la vie associative locale au travers de l'aide financière de la Ville, dans le cadre des orientations du programme municipal,

considérant que le syndicat d'auteurs Chorégraphes Associés participe pleinement à la vie culturelle de la Ville, notamment pour l'organisation de la manifestation "Tant de Danses, paroles et mouvements" du 16 juillet au 21 juillet 2009 dans le parc des Cormailles,

considérant que l'initiative du syndicat d'auteurs Chorégraphes Associés entre dans le cadre des aides à projets aux associations culturelles,

vu la convention ci-annexée,

vu le budget communal,

DELIBERE

(à l'unanimité)

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention d'aide à projet à passer avec le syndicat d'auteurs Chorégraphes Associés relative à l'organisation de la manifestation "Tant de Danses, paroles et mouvements" du 16 juillet au 21 juillet 2009 au parc des Cormailles et AUTORISE le Maire à la signer.

ARTICLE 2 : PRECISE que la Ville versera au syndicat une subvention de 2 000 € afin de soutenir le projet susvisé.

ARTICLE 3 : DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal 2009.

RECU EN PREFECTURE

LE

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 25 SEPTEMBRE 2009